

Dons patriotiques de la société populaire de Lormont et de la commune d'Artigues, district de Bordeaux, lors de la séance du 24 germinal an II (13 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques de la société populaire de Lormont et de la commune d'Artigues, district de Bordeaux, lors de la séance du 24 germinal an II (13 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 534;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29731_t1_0534_0000_8

Fichier pdf généré le 01/02/2023

MELLAT (*off. mun.*), JOUVESSE (*agent. nat.*),
BLÈRE, FABRE, RANCUREL, J. OLLIVIER (*notable*),
PEGREL, JAUBERT.

63

La Société populaire de Rouen annonce qu'elle a monté, armé et équipé deux cavaliers, qui brûlent du désir d'aller combattre les despotes coalisés; ils ont juré de vaincre ou de mourir (1).

[Rouen, 22 germ. II] (2).

« Législateurs,

La plus abominable des conspirations vient d'être découverte, le plus effrayant complot vient d'être déjoué; de perfides mandataires du peuple tramaient encore dans l'ombre le renversement de notre liberté; la République entière vous doit encore son salut, grâces soient rendues à vos immortels travaux.

Montagne vénérée, c'est de ton sommet formidable qu'est partie la foudre qui vient d'écraser les traîtres. Continuez, Législateurs, chacun des écueils dont on vous entoure et auxquels vous résistez si constamment vous acquièrent un titre nouveau à la reconnaissance du peuple.

Que les intrigants de toutes les espèces sachent que leurs efforts seront vains et se briseront contre le rocher dont vous habitez la cime; qu'ils sachent enfin que le peuple est debout pour les exterminer et faire un rempart de son corps à la représentation nationale qui la mette à l'abri de leurs atteintes.

Voilà l'expression des sentimens qui animent la Société populaire de Rouen et qu'elle m'a chargé de vous transmettre; elle m'a chargé en même tems de vous annoncer qu'elle a monté, armé et équipé deux cavaliers qui brûlent du désir d'aller combattre les despotes coalisés; ils ont juré de vaincre ou mourir, ils tiendront leur serment.

Vive la République, la Convention nationale et le Comité de Salut public. »

L. DELAMARE (*secrét.*).

64

La Société populaire de Lormont et la commune d'Artigues, district de Bordeaux, envoient l'état des dons civiques qu'elles viennent de faire en faveur des défenseurs de la patrie; ils consistent en 1,331 livres en assignats, 2 habits uniformes, 4 vestes, 4 gilets, 8 culottes, 12 paires de bas, un bonnet, 12 chemises, 19 draps de lit, 18 douzaines de bandes, 32 douzaines de compresses, 43 livres de charpie, 22 livres de vieux linge, 8 fusils de calibre, et 9 baïonnettes, 9 pistolets et 2 fontes, 8 gibernes, 14 épées et sabres, 12 baudriers, 25 livres de plomb en balles, 2 sacs de peau, et

(1) P.V., XXXV, 214. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t), 30 germ. (1^{er} suppl^t); J. Sablier, n° 1256; Mess. Soir., n° 604.

(2) C 300, pl. 1057, p. 48.

une paire de souliers; le tout a été déposé au district (1).

[Lormont, 12 germ. II] (2).

« Citoyens-Législateurs,

Au milieu des accents de la reconnaissance de toute la France, vous accueillerez ceux d'une société de cultivateurs, véritables sans-culottes.

Nous sommes des patriotes de 1789. Notre zèle a augmenté avec les dangers de la République. La Montagne en a triomphé; nous ne nous sommes jamais séparés d'elle.

Vous venez d'anéantir une nouvelle conspiration, de sauver encore une fois la Patrie: nous saisissons cette occasion de renouveler en votre présence nos serments.

Tallien les a déjà reçus. Ce représentant sans-culottes est venu parmi nous éclairer notre patriotisme, fortifier nos espérances. Nous lui avons dit et nous le répétons à la Convention nationale, nous vivons par la République, nous mourrons s'il le faut pour elle.

Nous souffrons depuis longtemps de la rareté des subsistances, mais nous n'avons pas voulu que les aristocrates nous crussent découragés. Nous avons voulu faire un don aux défenseurs de la Patrie, nos enfants sont parmi eux. Ces dons ne sont pas proportionnés à notre zèle; ils le sont à nos moyens.

Les membres de notre petite Société, les patriotes de notre commune, ceux d'une petite commune voisine, celle d'Artigue, ont remis au district de Bordeaux les objets mentionnés dans l'état ci-joint.

Nos efforts ne cesseront qu'avec les dangers de la République, notre récompense sera dans l'approbation de la Convention nationale et dans la constance de ses travaux. »

CHAIGNEAUX (*présid.*), BÉRAUD (*secrét.*),
BODEIN (*secrét.*), MUSSET cadet (*secrét.*).

65

La municipalité et la Société républicaine de Malaucène, département de Vaucluse, annoncent qu'elles viennent d'adresser à l'administration de leur district la somme de 5,230 liv., provenant de la vente du mobilier de leurs églises; 2,200 livres de fer, 600 livres de cuivre, 40 livres d'étain, 17 draps de lit, 4 matelas, 5 couvertures en laine, 2 paillasses, et quantité d'ornemens, galons en or ou en argent; le tout provenant aussi des dépouilles de leurs églises.

Tous applaudissent aux mesures énergiques, sévères et justes que la Convention vient de déployer pour déjouer et faire frapper du glaive de la loi les ennemis du peuple et de la liberté. Ils l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait anéanti le dernier des despotes et des conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXV, 214. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t) et 30 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) C 297, pl. 1027, p. 13. Etat des dons joint (p. 14).

(3) P.V., XXXV, 214. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t) et 30 germ. (1^{er} suppl^t).